

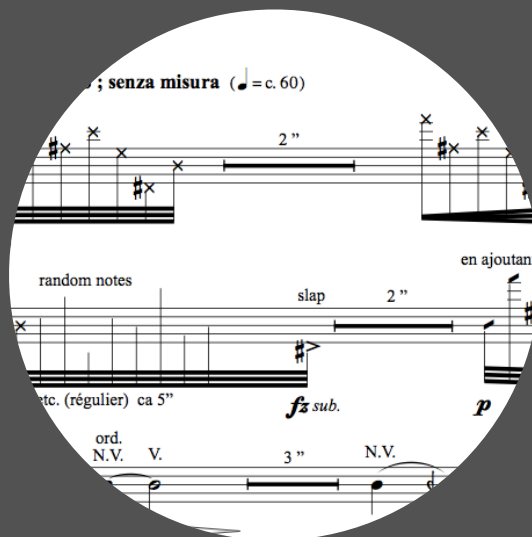
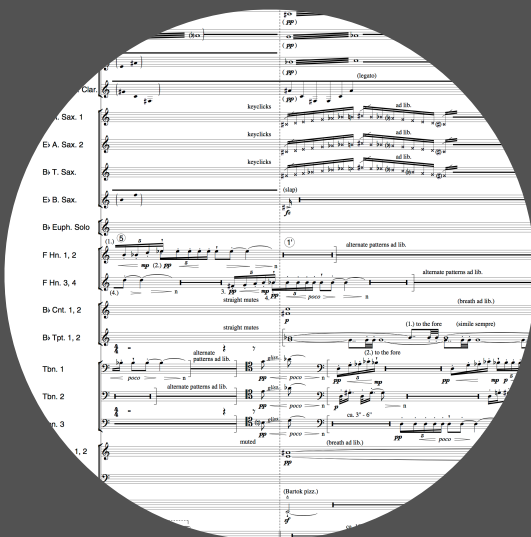


ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ESSOR DES ENSEMBLES À VENT

MASTERCLASS
COMPOSITION - ORCHESTRATION
ORCHESTRE D'HARMONIE



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ESSOR DES ENSEMBLES À VENT



IMAGINER

— être seul avec sa partition —

Celui qui compose, est nourri par ses goûts musicaux et plus généralement sa culture générale ; cela lui permet de développer ses outils et son style propre - cela sur une échelle de temps relativement longue - le travail d'une vie, dirait-on. Il a en outre besoin de connaître un maximum de techniques (de l'instrumentation au contrepoint, en passant par l'orchestration), afin de pouvoir servir au plus près les idées sonores qu'il s'amuse à créer dans son univers silencieux...

•

Celui qui orchestre, doit maîtriser les techniques instrumentales selon les époques et lutheries, comprendre le son imaginé lorsqu'il s'agit de travailler à partir d'une partition pour piano (résonances, plans, harmonie et contrepoint,...). Il doit en outre avoir des connaissances culturelles, artistiques, musicales, et des références (esthétiques, histoire, organologie, modes de jeu, répertoires,...) lui permettant de réaliser sa propre démarche, dans le respect du répertoire orchestré ou transcrit.

APPRENDRE

— être curieux —

La compositeur se trouve dans un paradoxe complexe : il doit avoir une curiosité incessante envers ce qui existe et a existé (pas uniquement dans le monde de la composition !) afin d'alimenter ses connaissances, et pouvoir en tirer ce qui lui permet d'écrire sa musique : l'influence des maîtres, l'inspiration... - « Un bon compositeur n'imité pas, il vole... » aurait dit Stravinsky. Mais, il a besoin aussi de se retirer de ces influences multiples et trop nombreuses, rester seul, être entouré de silence, être solitaire pour être concentré sur son travail.

•

L'orchestrateur manipule les groupes instrumentaux en relation avec les tessitures et moyens d'expression, ainsi que les éléments culturels liés à l'œuvre. Il ne doit pas hésiter à rencontrer des instrumentistes lui donnant des conseils pratiques sur les techniques particulières qu'il n'est pas possible de recueillir dans un traité. Un compositeur expérimenté ayant déjà fait ces recherches pouvant l'aider dans cette découverte. Enfin, rassembler et synthétiser les idées recueillies, afin de mieux servir son imaginaire.



ÉCOUTER

— faire le lien entre l'écrit et le sonore —

Le compositeur et l'orchestrateur découvrent alors la réalisation sonore de leur travail. Ils doivent reconnaître les éventuelles difficultés techniques rencontrées (intonation, modes de jeu, respirations,...) et les maîtriser. De nouvelles propositions instrumentales peuvent alors émerger, selon les capacités des musiciens, le matériel disponible (accessoires de percussions, par exemple), ou encore l'acoustique. L'idéal imaginé peut encore se transformer et s'adapter aux réalités de l'interprétation. Le but du compositeur et de l'orchestrateur étant de réduire au maximum - ou effacer - la distance entre ce qui fut imaginé, ce qui est écrit, et ce qui sera exécuté.



PUBLIC

COMPOSITION : compositeurs ayant déjà un répertoire, désirant perfectionner leur artisanat, acquérir de nouvelles connaissances techniques, développer leur culture de l'orchestre d'harmonie et de l'ensemble à vent en général, recevoir des conseils d'artisans avisés quant à l'aboutissement de leur œuvre.

•

ORCHESTRATION•TRANSCRIPTION•ARRANGEMENT : jeunes compositeurs, orchestrateurs, chefs d'orchestre devant réaliser des transcriptions ou arrangements pour leur ensemble à vent, désireux d'alimenter leurs connaissances en instrumentation et orchestration, et de pouvoir réaliser un beau travail grâce aux outils techniques acquis.

PRINCIPE GÉNÉRAL

Travail et suivi durant l'année civile (janvier à décembre) sur vos projets individuels ; première rencontre avec découverte des travaux à développer et besoins particuliers, puis échanges réguliers suivis d'un été de travail solitaire sur les œuvres qui subiront des dernières corrections avant l'automne. Une dernière rencontre permettra de conclure le stage - les œuvres pourront être interprétées par les orchestres institutionnels (armées, police,...) ou orchestres amateurs, partenaires ou membres de l'AFEV.

Les rencontres - modules de 2 heures - se feront essentiellement en visioconférence, et selon les situations géographiques (formateurs et stagiaires), en présentiel.

L'enregistrement audio de l'œuvre composée/orchestrée/transcrite/arrangée, sera possible en accord avec les orchestres (pas de diffusion publique / réseaux sociaux, sans autorisation préalable).

Une conférence collective de 2 heures d'un compositeur de renommée est incluse dans notre masterclass, ainsi que l'accès aux conférences du musicologue Patrick Péronnet sur le répertoire d'orchestre d'harmonie, données dans le cadre de nos formations à la direction d'orchestre.



FORMATEURS 2027



Maxine Aulio, compositrice et cheffe d'orchestre, professeure de composition et orchestration à l'Escola Superior de Música de Lisboa (Portugal)



Laurent Bômont, compositeur et trompettiste (Court-Circuit, 2e2m, Musique de la Police Nationale), professeur au conservatoire de Paris



Olivier Calmel, compositeur et pianiste, professeur d'orchestration au conservatoire du 12e arrondissement de Paris



Anthony Girard, compositeur, professeur honoraire d'analyse et d'orchestration aux CRR et CNSMD de Paris



Marc Lys, compositeur, tromboniste, et pianiste, professeur de lecture à vue et pratique d'ensemble pour cuivres, au CNSMD de Paris



Jean-Pierre Pommier, compositeur, directeur honoraire de conservatoires (La Rochelle, Toulon)

CONFÉRENCES COLLECTIVES



Thierry Deleruyelle

compositeur et chef d'orchestre



Patrick Péronnet

musicologue



PRÉ-INSCRIPTION

Merci de bien vouloir envoyer ce formulaire, accompagné d'un CV/portfolio, ainsi qu'une lettre de motivation décrivant le projet qui sera travaillé avec nous, à l'adresse suivante : contact@afeev.fr

Vous pouvez également le remplir en ligne : <https://forms.gle/FViCa8k7AmjReMB57>

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse postale : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Veuillez cocher le forfait que vous souhaitez :

☐ 2h = 240€ ☐ 4h (2x 2h) = 420€ ☐ 6h (3x 2h) = 600€ ☐ 8h (4x 2h) = 790€

(D'autres forfaits plus conséquents peuvent être envisagés individuellement, selon les projets / demandes)

Adhésion AFEEV obligatoire : ☐ Normal 30€ ☐ Etudiant 15€

Ces tarifs incluent l'accès aux conférences de Thierry Deleruyelle et Patrick Péronnet, ainsi que l'interprétation de la pièce par un orchestre partenaire de l'AFEEV.

Vos préférences de formateur(s) pour travailler sur votre projet :

1..... 2..... 3.....

(N'envoyez pas de règlement maintenant, le règlement s'effectuera après confirmation de votre inscription)





Visitez nos pages, adhérez à l'AFEV,
abonnez-vous à nos lettres d'informations :

<https://www.afeev.fr>

Pour toute information supplémentaire : contact@afeev.fr

